

## Le CH du Vinatier inaugure son nouvel édifice accueillant trois pôles de psychiatrie de l'adulte

**Le CH du Vinatier, établissement spécialisé en psychiatrie dans l'agglomération lyonnaise, a inauguré ce 25 juin un nouvel édifice accueillant 350 lits d'hospitalisation de trois pôles de psychiatrie de l'adulte. Un projet financé dans le cadre du plan Hôpital 2012 qui a représenté un investissement de plus de 100 M€.**

Le CH Le Vinatier, principal établissement public de santé mentale de la région Rhône-Alpes, achève *"une nouvelle étape de sa profonde mutation"* en inaugurant, ce 25 juin, ses nouveaux bâtiments dédiés à la prise en charge de l'adulte, a informé la direction de l'établissement. Ce nouvel édifice de près de 33 500 m<sup>2</sup> accueille désormais les 350 lits d'hospitalisation des trois pôles de psychiatrie de l'adulte ainsi que le pôle "Direction" et des locaux d'enseignement. *"Cette restructuration sans précédent permet la concrétisation physique de l'organisation médicale et polaire de l'établissement, l'engageant ainsi pour les 30 prochaines années"*, souligne la direction du CH. L'ancienne organisation pavillonnaire des trois pôles de psychiatrie d'adultes laisse ainsi désormais place à un vaste ensemble de cinq bâtiments de trois étages situés au cœur du parc du Vinatier.



L'un des points forts de cette construction, explique le dossier de présentation du

CH, réside dans la standardisation des unités et des espaces, *"opérée en concertation avec équipe soignante et médicale, pour une optimisation des pratiques et des moyens"*. Les cinq bâtiments bénéficient ainsi d'un rez-de-jardin semi-éclairé pensé pour répondre au besoin en terme de stationnement (300 places sont proposées sur cet espace) mais aussi *"pour faciliter l'ensemble des flux logistiques via la création de circuits dédiés depuis le rez-de-jardin jusqu'au cœur des unités de soins"*. Regroupés au sein des rez-de-chaussée et premier étage, les 350 lits sont répartis entre 3 foyers et 16 unités d'hospitalisation aux capacités standardisées pour une prise en charge uniformisée. La capacité des foyers a ainsi été calibrée à 10 lits, celle des unités d'entrée et unités de bref séjour à 24 lits plus une chambre d'apaisement et une zone de soins intensifs. Les étages supérieurs des bâtiments ont été conçus afin d'accueillir les locaux administratifs (PC de pôle, Pôle Direction...), ainsi que des locaux d'enseignement.

### **Une uniformisation des pratiques permise**

Désormais réunies géographiquement, les équipes soignantes bénéficient d'espaces de soins conçus de manière similaire, permettant *"une uniformisation des pratiques, mais aussi une meilleure collaboration entre les services et la sécurisation de l'ensemble des processus"*. Les zones de soins intensifs ont fait l'objet d'une *"concertation auprès de l'ensemble des services concernés afin d'élaborer un cahier des charges commun facilitant les remplacements et renforts au sein des unités impactées"*. La création de chambres et de salons d'apaisement, alternatives aux espaces d'isolement, a également réuni de nombreux collaborateurs. En parallèle, les zones de soins ont été repensées. Désormais constituées de trois pièces – une salle de désinfection, une salle de préparation et une salle de soin –, ces zones bénéficient *"des mêmes équipements et sont soumises aux mêmes procédures, permettant à chaque agent de se repérer rapidement peu importe le service dans lequel il se trouve"*. Enfin, l'ensemble des flux logistiques a fait l'objet d'une étude interne afin de répondre au mieux aux besoins de chaque unité aboutissant à la création de circuits et zones dédiés à chaque étage des bâtiments.

### **Une opération "sans précédent"**

La direction du CH rappelle qu'afin d'accompagner l'ensemble de *"ses publics"*, elle avait décidé de mettre en place un partenariat avec une école de communication pour cette opération dédiée au projet Hôpital 2012. Une maison du projet a ainsi vu le jour. *"Ce lieu dédié au chantier a accueilli plus de 1 000 personnes (riverains, patients, soignants...) leur permettant ainsi de se tenir informé de l'évolution des travaux"*, précise-t-elle. Un [site Internet](#) a également été créé, regroupant toutes les informations relatives à cette opération, *"un dispositif inédit qui a permis de faire vivre ce projet, de son lancement en 2011, à sa finalisation au mois de février 2014"*. En parallèle du chantier, les services de soins ont été sollicités afin de préparer, en amont, leurs futurs emménagements. Pour les accompagner et programmer l'ensemble des opérations, une ingénieure en organisation a intégré l'établissement. Enfin, afin de permettre la réhabilitation du bâtiment 308, les services du pôle Direction ont intégré, dès le mois de juillet 2013, leurs nouveaux locaux, suivis à la fin du mois de février 2014 par le pôle Centre puis par le pôle Ouest et enfin par le pôle Est à la fin mars. La direction souligne que le début de l'année 2014 fut donc marqué par l'emménagement de plus de 1 700 agents et 350 patients. *"Une opération de grande*

*ampleur qui a nécessité la mobilisation de tous (...) à la réussite de ce projet visant avant tout l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients", souligne-t-elle pour finir.*